

## **REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2015/2016**

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « benjamins » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur.

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Pour les non-licenciés, le port d'une combinaison néoprène est autorisé. Chaque organisateur explicitera son utilisation propre à ses épreuves

Les organisateurs s'engagent :

- à mettre en place un « pass'compétition » eau libre
- à constituer un jury comprenant des officiels eau libre ayant reçu la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels (dont ENF 3 eau libre) en liaison avec l'ERFAN.
- A privilégier extranat pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....)

Chaque organisation participe à la dotation des récompenses en versant sa quote-part ( 200 €) au comité de Bretagne chargé des primes et des bons d'achat lors de la dernière étape.

Le Comité de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport.

Le Comité de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et établira après chaque épreuve le classement provisoire de la coupe de Bretagne et un compte rendu.

## **Epreuves de la Coupe de Bretagne eau libre 2016**

### **Les épreuves de la Coupe « toutes catégories »**

- ✦ la Rance à LEHON (organisation Dinan Natation Sauvetage  
date : 19 juin distance retenue : 2.5 km
- ✦ étang du Boulet à Feins (organisation OCC Natation-Triathlon)  
date : 2 juillet distance retenue : 5 km
- ✦ mer à Quiberon : (organisation Quiberon Atlantique Natation)  
date : 30 juillet distance retenue : 3 km
- ✦ la Vilaine / pays de Redon (organisation CN Pays de Redon)  
date : 27 août distance retenue : 5 km
- ✦ le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CN Baud / CD 56)  
date : 4 septembre distance retenue : 3 km
- ✦ Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan »  
Date : 30 avril bonus de 50 points par nageur classé

A chaque étape, sur une épreuve déterminée, les nageurs toutes catégories confondues se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 5 à 7.5 km (dégressifs à partir de 300 points).

## **Les épreuves de la Coupe « benjamins »**

- ✦ la Rance à Lehon (organisation Dinan Natation Sauvetage)  
date : 19 juin distance retenue : 2.5 km  
Il s'agit de la même épreuve que l'épreuve toutes catégories. En fonction du nombre d'engagés, il pourrait y avoir un départ décalé. (Classement spécifique des benjamins)
- ✦ étang du Boulet à Feins (organisation OCC Natation-Triathlon)  
date : 2 juillet distance retenue : 1 km
- ✦ mer à Quiberon : (organisation Quiberon Atlantique Natation)  
date : 30 juillet distance retenue : 1,5 km
- ✦ la Vilaine / Pays de Redon (organisation CN Pays de Redon)  
date : 28 août distance retenue : 2 km
- ✦ le Blavet à St Nicolas des Eaux (organisation CN Baud / CD 56)  
date : 4 septembre distance retenue : 1.5 km
- ✦ Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure à Coetquidan »  
date : 30 avril Bonus de 30 points par participant classé

A chaque étape, sur les épreuves suivantes, les nageurs benjamins (nés en 2004-2003) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre correspondant à la distance de 1 à 2 km (dégressifs à partir de 150 points).

## **Classements et Récompenses**

### **Classement individuel des nageurs**

Il sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club breton sur l'ensemble des étapes de la coupe de Bretagne .Il y aura un classement « toutes catégories » et un classement « benjamin » sur les distances distinctes définies.

Selon le classement actualisé après chaque étape les leaders masculin et féminin «toutes catégories » devront porter lors de la prochaine étape un bonnet distinctif fourni par le comité régional

Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes du classement général FFN toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1<sup>er</sup> : 200 €, 2<sup>ème</sup> : 100 €, 3<sup>ème</sup> : 50 €, 4<sup>ème</sup> : 25 €, 5<sup>ème</sup> : 25 €

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes du classement benjamins seront récompensés (médailles et lots) à l'issue de la dernière étape.

## Classement régional des clubs

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur classé marquera 1 point à compter de la 5<sup>ème</sup> place ; les premier, second, troisième et quatrième nageurs marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.
- Le total des points obtenus par les nageurs masculins d'un club FFN sera additionné au total des points obtenus par les nageuses du même club afin de calculer le nombre de points par club sur chaque épreuve.
- La somme des points obtenus par un club pour les épreuves « toutes catégories » et « benjamins » sera réalisée afin de connaître le nombre de points obtenus par club pour chaque étape de la Coupe de Bretagne.

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club.

## Classement pour les non-licenciés FFN

Ce classement spécifique des participants non licenciés FFN sera établi en attribuant des points selon la grille FFN de 5 à 7.5km pour les épreuves « toutes catégories ». Ces points seront additionnés afin de déterminer un classement final sur les 5 étapes, avec 2 catégories distinctes (44 ans et moins / 46 ans et plus). Le premier et la première de chaque catégorie recevront un bon d'achat de 50€ chez l'équipementier du Comité de Bretagne de Natation après la dernière étape de la Coupe de Bretagne.

